



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Engagement citoyen des élèves

Question écrite n° 12199

#### Texte de la question

M. Philippe Berta attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le rôle de l'école face aux nouveaux besoins d'engagement des élèves. Dans son enquête nationale « École et citoyenneté » de septembre 2018, le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) constate un engouement significatif pour l'engagement sociétal avec près d'une moitié des lycéens impliquée bénévolement dans des associations. Or l'enquête révèle que le lycée ne répond aujourd'hui que très partiellement à cette volonté d'engagement sociétal des jeunes. Les pédagogies actives d'éducation à la citoyenneté, comme les projets citoyens, sont encore très peu développées (63 % des élèves de terminale n'y ont jamais participé), les activités permettant de s'engager, telles qu'un journal du lycée, demeurent rares et les actions bénévoles ne sont pas valorisées dans les résultats scolaires. Il lui demande, par conséquent, quelles actions le Gouvernement entend mettre en œuvre pour répondre aux nouveaux besoins d'engagement des lycéens dans la vie de la cité.

#### Texte de la réponse

Le système scolaire français est un des rares systèmes européens à développer un ensemble d'instruments concourant à l'éducation à la citoyenneté. La France compte parmi les pays européens où les élèves commencent dès six ans leur apprentissage de la citoyenneté. Ainsi, les semaines de l'engagement, créées en 2013, ont pour objectif d'encourager l'esprit citoyen des élèves notamment par la participation aux élections des conseils de la vie lycéenne (CVL). Organisées annuellement pendant trois semaines, elles se déclinent en trois volets : projets citoyens, formation des élèves et élection des délégués aux instances des établissements. En 2018, à cette occasion, les lycéens ont été sensibilisés à l'engagement sous toutes ses formes dans et hors l'établissement : droits et devoirs, fonctionnement des instances lycéennes et vie de l'établissement. Les semaines de l'engagement ont précédé la semaine de la démocratie scolaire qui a eu lieu du 8 au 13 octobre 2018 à l'occasion des élections lycéennes et des élections des représentants des parents d'élèves. Plus généralement, l'engagement constitue une dimension importante des apprentissages. Il permet souvent l'amélioration des compétences sociales et scolaires des élèves en développant la confiance en soi, le renforcement des liens avec les pairs, les valeurs morales et l'intégrité. Cet aspect est largement pris en compte dans les parcours scolaires. L'enseignement moral et civique (EMC), l'éducation aux médias et à l'information (EMI) concourent à la transmission des valeurs et principes de la République : laïcité, égalité entre les femmes et les hommes, lutte contre toutes les formes de discrimination, éducation à l'environnement et au développement durable, lutte contre le harcèlement. L'exercice de la citoyenneté est également enrichi par l'engagement des élèves dans des projets à dimension citoyenne : participation à une cérémonie commémorative, visite d'un lieu de mémoire, participation individuelle ou collective à des projets citoyens dans le domaine des arts, de la littérature, de l'histoire, rencontres sportives, etc. De plus, la valorisation de l'engagement peut revêtir plusieurs formes. À la discrétion du chef d'établissement et conformément aux orientations du ministère, les initiatives lycéennes sont valorisées sur les supports de communication internes et externes de l'établissement (site Internet, réseaux sociaux, panneaux d'affichage...). La valorisation de l'engagement est également prévue sur le livret scolaire : - attestation des compétences acquises remise lors de

cérémonies destinées à valoriser toutes les initiatives et réussites lycéennes ; - rubrique « engagement de l'élève » dédiée sur le bulletin et sur le livret scolaire ; - mention sur la fiche avenir de Parcoursup : dématérialisée et transmise par la plateforme à chaque établissement d'enseignement supérieur choisi par l'élève, la fiche Avenir résulte d'un travail de l'ensemble de l'équipe pédagogique. Enfin, le projet du service national universel, dont le périmètre a été arrêté le 17 juillet 2018 par le Premier ministre à la suite de la remise du rapport du groupe de travail présidé par le Général de corps d'armée Daniel Ménaouine, est largement conçu pour répondre aux aspirations de la jeunesse en matière d'engagement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Berta](#)

**Circonscription :** Gard (6<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12199

**Rubrique :** Jeunes

**Ministère interrogé :** [Éducation nationale](#)

**Ministère attributaire :** [Éducation nationale et jeunesse](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 septembre 2018](#), page 8174

**Réponse publiée au JO le :** [27 novembre 2018](#), page 10699